

Ces entreprises qui progressent malgré la crise

C'est le cas de la briqueterie Leroux-Boyer. Le groupe de La Séguinière, qui a arrêté l'une de ses unités de production dans le Choletais, a redéployé ses effectifs et mise sur une usine en Normandie.

Pourquoi ? Comment ?

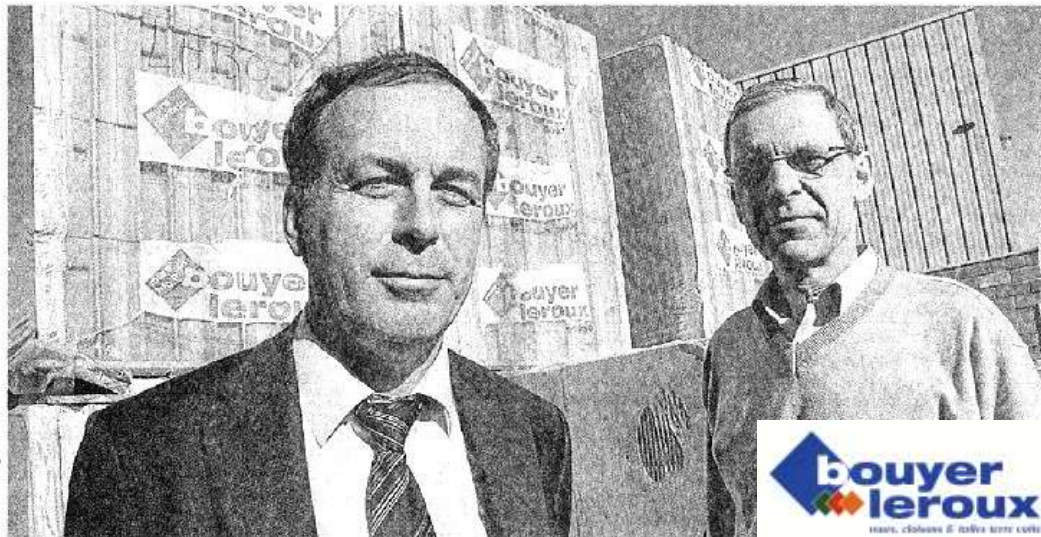
Pourquoi l'entreprise Bouyer-Leroux a-t-elle stoppé son activité à Saint-Laurent-des-Autels ?

La décision a été prise au printemps. « Les briques à maçonner ont vu leur production chuter de 25 à 33 % sur les trois dernières années », souligne le PDG Roland Besnard. « Le marché est demandeur de produits de plus haute technicité : les briques à coller, plus performantes, moins fatigantes à poser. » La production a été arrêtée cet été.

Le groupe Bouyer-Leroux (350 salariés, 80 millions d'euros de CA) a préféré injecter 5 millions d'euros dans l'unité de Saint-Martin-des-Fontaines (Vendée), spécialisée dans la brique à coller. Et a tenu compte de la production déjà disponible sur le site de La Séguinière. Enfin, l'arrivée d'un concurrent dans la région, à La Boissière-du-Doré (Loire-Atlantique), n'a fait que confirmer Bouyer-Leroux dans cette stratégie.

Que sont devenus les salariés de cette usine ?

Vingt-six employés étaient à reclasser. Sociétaires de l'entreprise, comme « 95 % des 250 employés » de la Scop (société coopérative ouvrière de production) Bouyer-Leroux. Des mutations ont été proposées à Saint-Martin-des-Fontaines, à La Séguinière, à Saint-Sébastien-sur-Loire (Loire-Atlantique). Une partie des effectifs a été mutée ou reclassé, une autre partie a quitté l'entreprise pour un travail ou suit une formation.



Roland Besnard, PDG du groupe Bouyer-Leroux (à gauche), et Emmanuel Briet, directeur des ressources humaines (à droite).

Dix-huit salariés, enfin, ont refusé les propositions de reclassement, malgré un plan de sauvegarde. Ils ont été licenciés.

Roland Besnard explique ces refus par « l'éloignement ». La Séguinière se situe à 40 km, Saint-Martin-des-Fontaines, à 140 km. Mais ce qui a véritablement posé problème, c'est la rémunération. Ces employés, dont les revenus étaient plus élevés que ceux de leurs collègues de La Séguinière (à cause d'un bassin d'emploi très prisé), ne voulaient pas entendre parler d'une baisse de salaire. Pourtant, assure le PDG, entre les accords d'intéressement, les dividendes et les intéressements sur les résultats, « il n'y avait aucune perte

de salaire durant une année ». Selon lui, « ces salariés ne trouveront pas mieux ailleurs ».

Comment l'entreprise Bouyer-Leroux a-t-elle géré la crise ?

La fermeture du site de Saint-Laurent n'est donc pas directement liée à la crise, plutôt à la volonté de miser sur de nouvelles productions. Pendant la crise, Bouyer-Leroux, comme la plupart des entreprises, a cessé de recruter. En envoyant des salariés en formation, en allongeant la durée des arrêts des fours, à Noël et en août. « Mais il n'y a eu aucun licenciement », indique Emmanuel Briet, le directeur des ressources humaines.

Bouyer-Leroux mise sur la création d'une nouvelle unité de 60 salariés en Normandie, à Hodeng-Hodenger (Seine-Maritime). Un marché au fort potentiel, sans concurrence pour le moment. L'investissement serait de 30 à 35 millions d'euros pour une production estimée entre 150 000 à 200 000 tonnes. 75 % des réserves foncières ont déjà été acquises. La décision devrait être prise en 2013, avec une production programmée pour fin 2015. Cet automne, des essais, avec de l'argile prélevée sur les terres normandes, ont été effectués à La Séguinière et Saint-Martin-des-Fontaines.

Christian MEAS.

